

ALERTE CYBERGENE



**2024 ANNÉE RECORD EN VOLUME DE VIOLATIONS
DE DONNÉES PERSONNELLES !**

**COMMENT
SE PROTÉGER ?**

#RÉPONDREPRÉSENT

GENDARMERIE DE LA SOMME



Les **violations de données** ont marqué l'année 2024 par leur ampleur et le volume de **données exfiltrées**. De nombreux secteurs, **tant publics que privés** (télécoms, distribution, santé, sport, transport, maintenance automobile, emploi, banque/assurance, presse), ont été touchés.

Les informations dérobées sont principalement des **données personnelles** (nom, prénom, adresse e-mail ou postale, numéro de sécurité sociale) et, dans certains cas, des **informations bancaires** (RIB). Ces données ont une **grande valeur** pour les cybercriminels, qui les utilisent pour des **escroqueries ciblées** ou les revendent à d'autres acteurs malveillants.

Les **violations de données personnelles** peuvent avoir des conséquences graves pour les individus. Elles peuvent entraîner l'**usurpation d'identité**, menant à l'ouverture de comptes frauduleux ou à la contraction de crédits en votre nom. Les victimes sont également exposées à la **fraude** et aux **escroqueries financières** via des tentatives d'hameçonnage ciblées. Cela peut se traduire par des **pertes financières** directes ou des coûts liés à la restauration d'identité. Au-delà de l'aspect financier, ces violations peuvent causer une **atteinte à la réputation**, du **cyberharcèlement** et le **piratage de comptes en ligne**, générant ainsi un **stress** et une **anxiété** considérables.

POUR SE PRÉMUNIR, DES MESURES PRÉVENTIVES SONT ESSENTIELLES

- Utilisez des **mots de passe robustes et uniques** pour chaque service ;
- Activez l'**authentification à deux facteurs (2FA)** partout où c'est possible ;
- Maintenez les **logiciels à jour** ;
- Soyez vigilant face aux tentatives d'**hameçonnage** (e-mails, SMS ou appels suspects) ;
- Utilisez un **Réseau Privé Virtuel (VPN)** lorsque vous vous connectez à des réseaux Wi-Fi publics ;
- Vérifiez et ajustez les **paramètres de confidentialité** sur vos réseaux sociaux ;
- Ne partagez que les **informations strictement nécessaires**, que ce soit en ligne ou hors ligne.

EN CAS DE VIOLATION, IL EST CRUCIAL DE RÉAGIR RAPIDEMENT

- ✓ **Changer immédiatement les mots de passe compromis** et ceux utilisés sur d'autres services ;
- ✓ **Surveiller attentivement** les comptes bancaires et en ligne ;
- ✓ **Contactez les organismes concernés** (banque, etc.) ;
- ✓ **Déposer plainte** en cas d'usurpation d'identité ou de préjudice financier ;
- ✓ **Se référer à la CNIL** pour obtenir des informations et faire valoir ses droits.

La **vigilance** est de mise dans un environnement numérique où les menaces évoluent constamment. La **prévention** et une **réaction rapide** sont les clés pour limiter les conséquences des violations de données personnelles.

LA GENDARMERIE DE LA SOMME, PARTENAIRE DE VOTRE CYBERSÉCURITÉ !